



DEC212015DR12

Décision portant désignation de Mme Rachel STURNY aux fonctions de conseiller en radioprotection de l'UMR 7288 intitulée Institut de biologie du développement de Marseille (IBDM).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-111 à 126 du code du travail ;

Vu les articles R. 1333-18 à 20 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 18 Décembre 2019 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation et des organismes compétents en radioprotection ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC191589INSB du 26 juin 2019 nommant M. Laurent KODJABACHIAN, directeur de l'unité UMR 7288 IBDM ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur « industrie » option « *sources non scellées* » délivré à Mme Rachel STURNY le 03 janvier 2021 par RadioProtection Compétences Services ;

Vu la consultation du conseil de laboratoire en date du 16 juin 2021.

DECIDE :**Article 1er : Désignation**

Mme Rachel STRURNY, IECN, est désignée conseiller en radioprotection à compter du 20 mars 2020 jusqu'au 19 mars 2025.

Article 2 : Missions

Mme Rachel STRURNY exerce les missions prévues aux articles R. 4451-122 à 124 du code du travail.

Elle exerce également les missions prévues à l'article R1333-19 du code de la santé publique.

Les modalités d'exercice de ses missions sont explicitées dans sa lettre de mission.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 19 juillet 2021

Le directeur d'unité
Laurent KODJABACHIAN

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Ghislaine GIBELLO

Visa du président d'Aix-Marseille Université
Eric BERTON